



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 10 septembre 2024

N° d'affaire : 2024.RRGR.169

Pour une mise en œuvre professionnelle et efficiente d'une permanence téléphonique 24 h/24 destinée aux victimes de violence dans le canton de Berne

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption et classement

Berne, le 10 septembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général